



Le peuple au cœur de la lutte contre la corruption



Mme/ Cristina Albertin,
Représentante régionale de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

La corruption est un problème à multiples facettes et à plusieurs niveaux qui touche des pays du monde entier. Il va au-delà des bureaux institutionnels et des couloirs; son cœur est le peuple. Il incombe à tous les citoyens des États membres de l'empêcher. D'autre part, la corruption constitue de graves menaces pour la population car elle affecte le développement, la stabilité et la sécurité aux niveaux national, régional et international. Elle sape l'État de droit, entrave la croissance économique, fausse l'allocation des ressources et met en danger les droits des citoyens à vivre dans des sociétés sûres et pacifiques.

Bien que le calcul du coût de la corruption puisse être complexe, on estime que la corruption coûte environ 5% du Produit intérieur brut (PIB) mondial, ce qui montre clairement à quel point elle pèse énormément sur la vie de tout le monde, en particulier les pauvres et les plus vulnérables.

La pandémie de COVID-19 a amplifié l'impact de la corruption, révélé des faiblesses et des lacunes et mis en évidence le fait que les pays ne peuvent pas réagir à la corruption sans collaboration. L'ONUDC aide les États membres à faire face à la corruption en travaillant avec les personnes des institutions et autorités compétentes, les jeunes, le secteur privé et le grand public.

La Convention des Nations Unies contre la corruption (UNCAC) est le seul instrument universel juridiquement contraignant de lutte contre la corruption. L'approche ambitieuse de la Convention et le caractère obligatoire de nombre de ses dispositions en font un outil unique pour élaborer une réponse globale à un problème mondial. L'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) fournit des services de secrétariat à la Conférence des États Parties (COSP), il est le principal organe décisionnel créé en vertu de la Convention, et à ses organes subsidiaires. Dans ce cadre, l'ONUDC fournit des activités d'assistance technique sur mesure aux États afin de soutenir la mise en œuvre de la Convention et des mandats liés à la fraude économique et à la criminalité liée à l'identité. Cette assistance technique couvre plusieurs domaines thématiques et prend différentes formes, notamment une assistance législative, une assistance à l'élaboration de politiques et stratégies nationales, des activités de renforcement des capacités, etc.

Le Bureau régional de l'ONUDC pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (ROMENA) travaille avec les États membres de la région pour les soutenir dans la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption, le développement et l'adoption de stratégies de lutte contre la corruption, le développement de législations de lutte contre la corruption, le renforcement des capacités institutionnelles de prévention et de lutte contre la corruption, la prestation de formations sur les questions liées à la lutte contre la corruption, ainsi que la coopération avec les secteurs public et privé et la société civile sur la prévention et la lutte contre la corruption.

Grâce à ces interventions, et au cours des 10 dernières années, l'ONUDC a organisé plus de 165 événements nationaux et régionaux sur la lutte et la prévention de la corruption et du blanchiment d'argent et la promotion de l'intégrité avec la participation de plus de 4 550 personnes des forces de l'ordre, du ministère public, de la magistrature, des services de renseignement financier, des universités, d'autres autorités nationales et du secteur privé. Notre travail impliquait des voyages d'étude entre différents pays afin de

permettre un échange de connaissances pratiques et la mise en place de canaux formels et informels qui, à leur tour, ont contribué à renforcer la coopération et la coordination régionales entre les pays de la région MENA.

Nos activités de renforcement des capacités sont conçues pour s'adapter aux contextes spécifiques des pays et avec une approche pratique pour assurer un impact à long terme. L'ONUDC se concentre également sur la lutte contre les liens entre la corruption, les crimes financiers et d'autres crimes organisés graves tels que la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants afin de mieux aider les autorités nationales à y faire face. En outre, nos efforts conjoints avec les États membres de la région MENA comprenaient le déploiement des logiciels goCASE et goAML de l'ONUDC dans le cadre de sa réponse stratégique à la corruption, au blanchiment d'argent et au crime organisé. goCASE est un outil intégré de gestion et d'analyse des cas d'enquête destiné aux agences gouvernementales chargées de l'application des lois, des enquêtes et des poursuites de tous les États membres des Nations Unies. De même, goAML est une base de données intégrée et un système d'analyse intelligent mis au point pour les États membres afin de les aider à lutter contre les crimes financiers, y compris le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La capacité des deux applications à recevoir, saisir, valider, rassembler, analyser et gérer l'information de manière ordonnée et systématique peut avoir un impact significatif sur le résultat d'une enquête et sur la capacité des enquêteurs, des analystes financiers ou des procureurs à constituer un dossier qui inclut toutes les preuves disponibles dans un format compréhensible

Ces dernières années, l'ONUDC a renforcé sa coopération avec l'Académie nationale égyptienne de lutte contre la corruption en s'associant à la mise en œuvre de programmes de lutte contre la corruption qui bénéficient aux fonctionnaires publics et privés d'Égypte et d'autres pays de la région. Ce partenariat a contribué à renforcer la coopération nationale et régionale, a facilité l'échange d'expertise entre les praticiens de la région et a établi une communication formelle et informelle entre eux.



et logique.

Une initiative innovante parallèle est l'initiative GRACE (Ressource mondiale de l'ONUDC pour l'éducation anti-corruption et l'autonomisation des jeunes) récemment lancée, visant à renforcer le rôle de l'éducation et de l'autonomisation des jeunes dans la prévention et la lutte contre la corruption. Cette initiative élargit les efforts de lutte contre la corruption de l'ONUDC en se concentrant sur trois domaines: l'enseignement primaire et secondaire; Les universités et la recherche; et l'autonomisation des jeunes en travaillant avec les enfants, les jeunes hommes et femmes, les éducateurs, les universitaires et d'autres parties prenantes concernées. Cette initiative mondiale est mise en œuvre dans plusieurs pays à travers le monde et a été lancée récemment dans notre région, en particulier en Égypte et en Libye et sera mise en œuvre dans d'autres pays dans la période à venir.

Le secteur privé joue également un rôle central dans la lutte contre la corruption et complète les efforts des gouvernements. Par exemple, en engageant les Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans cette lutte, les entreprises du secteur privé contribueront à protéger leurs investissements, à garantir un environnement commercial transparent et digne de confiance et à promouvoir des pratiques équitables, ce qui finira par conduire à des entreprises solides sans corruption. L'ONUDC travaille avec les PME et les autorités de lutte contre la corruption pour prévenir et combattre la corruption dans les entreprises du secteur privé. Le soutien de l'ONUDC consiste à dispenser des formations de renforcement des capacités aux fonctionnaires privés et publics, à élaborer une législation anti-corruption pertinente, des outils d'évaluation des risques de lutte contre la corruption et des recherches, en plus de faciliter le dialogue direct entre les secteurs public et privé.

Chaque personne -jeune et vieille - a un rôle à jouer pour prévenir et contrer la corruption et pour promouvoir la résilience et l'intégrité à tous les niveaux de la société. Le même jour, le 31 octobre 2003, l'Assemblée générale a adopté la Convention des Nations Unies contre la corruption et a demandé au Secrétaire général de désigner l'ONUDC comme secrétariat de la Conférence des États Parties à la Convention (résolution 584/), l'Assemblée a également désigné le 9 décembre Journée internationale de la lutte contre la corruption, afin de sensibiliser à la corruption et au rôle de chacun pour la combattre et la prévenir. Un exemple d'efforts de sensibilisation a été une campagne médiatique contre la corruption en Égypte qui a attiré plus de 55 millions de téléspectateurs à la télévision nationale.

En Égypte, l'ONUDC bénéficie d'un partenariat solide avec le Gouvernement, en particulier l'Autorité de Contrôle Administratif (ACA). L'ACA a été un partenaire clé dans le travail de l'ONUDC sur la prévention et la lutte contre la corruption, non seulement en Égypte, mais également dans la région MENA. Ce partenariat a été formé grâce à la mise en œuvre de programmes régionaux et nationaux sur différents domaines thématiques, notamment la lutte contre la corruption, le renforcement de l'intégrité, le renforcement des capacités d'enquête financière; le renforcement des capacités du secteur privé à lutter contre la corruption

Le Bureau régional de l'ONUDC pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (ROMENA) travaille avec les États membres de la région pour les soutenir dans la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption, le développement et l'adoption de stratégies de lutte contre la corruption, le développement de législations de lutte contre la corruption, le renforcement des capacités institutionnelles de prévention et de lutte contre la corruption, la prestation de formations sur les questions liées à la lutte contre la corruption

et le renforcement des capacités des praticiens en Égypte et au-delà.

L'ACA ne ménage aucun effort pour s'engager avec l'ONUDC dans toutes ses activités; ces dernières années, l'ONUDC a renforcé sa coopération avec l'Académie nationale égyptienne de lutte contre la corruption en s'associant à la mise en œuvre de programmes de lutte contre la corruption qui bénéficient aux fonctionnaires publics et privés d'Égypte et d'autres pays de la région. Ce partenariat a contribué à renforcer la coopération nationale et régionale, a facilité l'échange d'expertise entre les praticiens de la région et a établi une communication formelle et informelle entre eux. L'ONUDC s'est également associé à l'ACA en ce qui concerne la mise en œuvre de l'initiative GRACE ainsi que la lutte contre la corruption dans le sport et la lutte contre la manipulation des compétitions.

En décembre 2021, l'Égypte a présidé la neuvième session de la Conférence des États parties (COSP) à la Convention des Nations Unies contre la corruption à Charm El-Cheikh, au cours de laquelle les États membres ont adopté une Déclaration politique pour intensifier les efforts de lutte contre la corruption et de mise en œuvre de la Convention. Le COSP s'est conclu par l'adoption d'un ensemble de recommandations et de la "Déclaration de Charm El-Cheikh" sur le "Renforcement de la Coopération internationale dans la Prévention et la Lutte contre la corruption en Période d'Urgence et de Réponse et de Relèvement aux Crises" qui appelle les États parties à renforcer la coopération afin de prévenir, identifier, enquêter et poursuivre la corruption en temps de crise.

L'Égypte a également accueilli en novembre 2022 la 27e Conférence des Parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ce qui m'amène à souligner la grande importance de la lutte contre la corruption liée aux crimes qui affectent l'environnement. De plus, si la corruption persiste dans l'action pour lutter contre le changement climatique, cela ne fera que ralentir le processus.

Travaillons tous pour faire de 2023 une année d'action sur tous les fronts. Nous devrions tous utiliser et accélérer l'élan acquis grâce à l'adoption des recommandations du COSP et œuvrer pour créer un avenir meilleur pour les générations à venir.

